



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Histoire Des Ordres Militaires Ou Des Chevaliers, Des Milices Séculières & Régulières de l'un & de l'autre Sexe, qui ont été établies jusques à présent**

Contenant leur Origine, leurs Fondations, leurs Progrès, leur maniere de  
Vie, leur Decadence, leurs Reformes, & les événemens es plus  
considerables qui y sont arrivez

**Basnage de Beauval, Jacques**

**Amsterdam, 1721**

I. L'Ordre Du Croissant Chez les Tures.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49510](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49510)



*Chev. du Croissant chez les Turcs.*



ORDRES MILITAIRES  
ETRANGERS.

## I.

L'ORDRE DU CROISSANT  
*Chez les Turcs.*

Après avoir parlé jusques ici des Ordres de Chevalerie Militaire, instituez ou pour l'avancement de la Religion, ou pour récompenser le merite des grands hommes, & les distinguer par cette marque d'honneur; il est juste de parler aussi de ceux qui ont été établis parmi les Nations Barbares, & de voir de quelles marques elles se sont servies pour honorer la valeur & la vertu. Le premier qui se présente, est celui qui se trouve établi chez les Turcs, dont la marque est un Collier d'or, d'où pend un croissant ou demi Lune, qui a toujours été l'Etendard des Ottomans. Le Pere Bonanni, qui parle de cet Ordre, en attribue l'institution à Soliman II. Mais l'Abbé Giustiniani le fait remonter jusqu'à Mahomet II. qu'il dit en avoir été l'Instituteur, vers le milieu du XV. Siécle. L'obligation de ces Chevaliers étoit de garder l'Empire, de se dévouer à sa defense, & de garder le Corps du grand Prophète Mahomet. Ceux qui y étoient reçus nouvellement, devoient faire le voyage  
de

de la Meque, pour visiter le tombeau du Prophète. Mennens raporte que *Bellini*, fameux Peintre de Venise, reçut le Collier de cet Ordre, & qu'on voit à Venise son portrait avec cet ornement; sur quoi Sansovin demande si un Chrétien peut recevoir un tel Ordre des Infidèles, & être estimé véritablement Chevalier. A quoi l'Abbé Giustiniani répond, qu'un Chrétien doit le refuser, s'il s'agit de prêter serment de fidélité à un Prince Infidèle; mais que si c'est seulement une marque d'honneur, dont il veuille le récompenser, il doit le recevoir.

